



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **10-11**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 16 février 2011**

Le seize février deux mille onze, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 07 février 2011

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 16

Présents : BAFFERT Michel, BELLE Valérie, BOMBINO Françoise (suppléante de M. REPELLIN), BOULARD Yannick, BROUZET Martine, CARBONARI Aldo (2), CARRIER Jeanine (2), DIDIER Claudine, GAUTHIER Jacques, GILABERT François, GONNET Véronique, MASTROMAURO Marylin, Amédée MATRAIRE (suppléant de C COIGNÉ), MOLINARO Patrick,

Absents excusés : C. COIGNÉ, D.ROUX, G.FRIER, G.JULLIEN, J.TESSAIRE, Marcel REPELLIN,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES
Présentation du budget primitif 2011 du SIRD – Vote.

Rapporteur Michel BAFFERT

Le Président présente au Comité, le budget primitif 2011 du SIVOM, qui se résume brièvement de la façon suivante :

Le Syndicat propose :

- un budget principal voté par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle.

Les fonctions présentées dans le budget principal sont réparties ainsi :

Compétences	Fonctions
• Administration générale	: 020 Services Généraux
Etablissements sportifs liés aux activités scolaires	411 Autres gymnases
	412 Gymnase A. Bergès
	:
Insertion - Emploi	: 524 Insertion- Emploi
• Prévention de la délinquance	101 prévention de la délinquance

Chaque article est « éclaté » par fonction, ce qui permet en outre, l'analyse et le calcul des contributions communales.

BUDGET PRINCIPAL -

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 171 211,99 €

Dépenses

011 - Charges à caractère général	316 250,00 €
012 - Charges de frais de personnel et frais assimilés	768 000,00 €
022 – Dépenses imprévues	10 000,99 €
65 - Charges de gestion courante	170 000,00 €
66 - Charges financières	227 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	711,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	49 000,00 €
023- Virement à la section d'investissement	630 250,00 €
€	
TOTAL	2 171 211,99 €

Recettes

002 – excédent de fonctionnement	4461,99 €
7311- Impôts et taxes	1 877 750,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	165 000,00 €
75 – Produits de gestion courante	64 000,00 €
013- Atténuation de charges	60 000,00 €
TOTAL	2 171 211,99 €

En Section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 4 697 217,24 €

Dépenses

16 - Emprunts et dettes assimilés	300 500,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	287 439,24 €
21 - Immobilisations corporelles	10 200,00 €
23 - Immobilisations en cours	4 099 078,00 €

TOTAL **4 697 217,24 €**

Recettes

01- Résultat excédentaire	513 033,24 €
10 - Dotations, fonds divers	1 345 000,00 €
13 - Subvention	720 000,00 €
16 - Emprunt	1 332 368,00 €
28 - Amortissement des immobilisations	49 000,00 €
021- Virement de la section de fonctionnement	630 250,00 €

TOTAL **4 697 217,24 €**

En récapitulation :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	2 171 211,99 €			2 171 211,99 €
Recettes	2 166 750,00 €		4461,99	2 171 211,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	4 591 740,80 €	105 476,44		4 697 217,24 €
Recettes	4 184 184,00 €		513 033,24	4 697 217,24 €

DEL COM 10-11

TOTAUX	
BUDGET	DOTATIONS DES COMUNES
6 868 429,23	1 877 750

Les annuités d'emprunt représentent 28 % des contributions des communes.

Les contributions des communes au budget du SIVOM augmentent de 1,5 % en moyenne.

Le Président demande au Comité de voter le présent budget.

Le Comité Syndical, après délibération

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits

Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 17 février 2011

Le Président
Michel BAFFERT